

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

INTÉRESSANT LES OFFICIERS-MARINIERS, LES QUARTIERS-MAÎTRES ET MARINS.

- 1° La feuille de déplacement est indispensable pour tout déplacement donnant droit à une indemnité de route. — Elle est présentée au visa de l'autorité compétente aussitôt l'arrivée à destination.
- 2° En principe, la feuille de route au départ n'est valable que jusqu'au lieu de destination. Cependant, la même feuille de route peut servir pour le retour au moyen d'un : *Vu bon pour rejoindre le port de....* En conséquence, avant de partir pour rallier son poste, tout militaire marin ou ouvrier doit réclamer une feuille de route nouvelle à l'officier du port où il réside, ou bien faire apposer, par ce fonctionnaire, un visa de départ sur sa feuille de route primitive.
- 3° Les officiers-mariniers, sous-officiers, marins et militaires *en uniforme* ne peuvent voyager à prix réduit sur les chemins de fer, ou même à place entière, que dans des voitures de 2° ou 3° classe, à moins qu'il n'y ait urgence à les faire voyager dans des trains «express» n'ayant que des voitures de 1° classe. *En habit bourgeois*, ils peuvent voyager dans les voitures de 1° classe à prix réduit. Tout titulaire de billet militaire *en habit bourgeois* est tenu de représenter sa feuille de route à la première réquisition des compagnies de chemins de fer; mais cette obligation n'existe pas si le porteur du billet militaire est en uniforme.

VISAS AU DÉPART ET À L'ARRIVÉE.	TIMBRES DES GARES.	ENREGISTREMENT
<small>ENREGISTREMENT DES DATES</small> de départ et d'arrivée dans les localités où l'officier a séjourné.	<small>TIMBRES DES GARES.</small>	<small>DES PAYEMENTS EFFECTUÉS.</small>
<p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; color: blue;">PORT DES ÉQUIPAGES DE LA FLEET</p> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; color: blue;">INDENNITÉS DE DÉMOBILISATION</p> <p style="font-size: 1.2em; color: blue;">monté 250 \$</p> <p style="font-size: 1.2em; color: blue;">16 OCT 1915</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">J. P. [Signature]</p>	<p style="font-size: 1.5em; color: blue;">New York le 28 octobre 1915</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">Delivre un D et de</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">ch de fer pr Montreal C.</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">plus une ind de route</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">ch de séjour pour</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">3 jours à \$ 2.50 = \$ 7.50</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">pr le Consul G. de France</p>	<p style="font-size: 1.5em; color: blue;">A person un billet de Montreal</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">a North Sydney et trois jours</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">de route à \$ 2.50 = \$ 7.50</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">Montreal le 30 Oct 1915</p> <p style="font-size: 1.5em; color: blue;">[Signature]</p>